



AUTOUR DE DORTAN

N° 11 – Automne 2024

80ème anniversaire du Martyre de Dortan



Un travail sur l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale a été réalisé par les enfants de CM1 et CM2 de Mme Tournier et Mr Goyffon. Les textes ont été écrits par les élèves et les enseignants. Le travail théâtral a été encadré par Stephan Meynet.



Des scénettes représentant des tranches de vie ont été jouées de manière admirable et sincère par les enfants à la salle des fêtes de Dortan le 20 juin 2024.

Un hommage à l'abbé Dubettier a été rendu tout d'abord au cimetière le 12 juillet 2024 près de sa tombe, et lors de deux messes célébrées par le Père Laurent les 12 et 21 juillet 2024. Le 21 juillet 2024, ont été associés tous les martyrs de Dortan.



Animation du village



Une exposition temporaire a été installée sur la place de la Mairie, retraçant l'avant, le pendant et l'après 1944.



L'église a été illuminée pour l'occasion.

Une exposition et la diffusion de films ont également été proposés pendant ce week-end du 21 juillet 2024. Un public nombreux est venu voir ou revoir ces informations et témoignages de nos anciens.



Le dimanche 21 juillet 2024, se déroulait **la commémoration du 80e anniversaire du Martyre de Dortan**, sous la présidence de Mme Chantal Mauchet, préfète de l'Ain, de Jean Deguerry, président du département de l'Ain, de Marianne Dubare, maire de Dortan et son conseil municipal. De nombreux élus et personnalités honoraient cette cérémonie de leur présence : conseillers départementaux, M Perraud, maire d'Oyonnax, M. Mourlevat, président de HBA, M. Chavent, député, Mmes Goy Chavent et Blatrix Contat, sénatrices, maires, représentants de forces armées, de police et représentants des associations mémorielles...



La musique départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain ouvrait la cérémonie en interprétant la Marche Lorraine près du monument aux Morts devant le château.



Alain Britel, adjoint au maire apportait à Mme le maire, Marianne Dubare le nouveau drapeau « Dortan cité Martyre » qui le remettait à Noam Colnet, petit-fils de Louis Colnet de Dortan qui a été victime de la barbarie lors des événements de juillet 1944 et dont le nom est gravé à jamais sur le monument. Noam, élève du lycée Saint Joseph, s'est engagé à porter ce drapeau lors des différentes cérémonies du secteur.

Dans son discours, Madame le maire retraçait l'histoire tragique de notre village. Cet anniversaire a permis de rappeler l'importance



du devoir de mémoire et de sensibiliser les jeunes générations au sacrifice des trente-cinq Martyrs et de leurs familles, pour que les leçons du passé ne soient jamais oubliées.

A travers cet hommage, c'est la liberté chèrement acquise qui a été célébrée, liberté pour laquelle tant de personnes ont donné leur vie.

Autour de la stèle du château, un hommage aux seize maquisards sous forme de scénette a magnifiquement été interprété par des volontaires.



Son & Lumière

La journée s'est magnifiquement terminée dans le parc du château avec un spectacle son et lumière retraçant le contexte historique et cet horrible 21 juillet. Spectacle réalisé par la société EDEL spectacles, et diffusé lors des trois soirs du week-end.



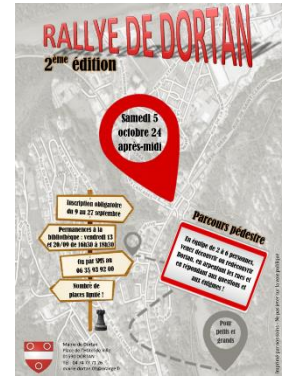
Rallye de Dortan

La première édition ayant été un succès, la deuxième se prépare... A vos agendas, nous vous donnons rendez-vous le samedi 05 octobre

Site Internet :

Le nouveau site Internet de la commune est opérationnel, à l'adresse ci-dessous :

www.dortan.fr



Tribune libre – Expression du groupe minoritaire

En ces quelques lignes où je ne peux m'exprimer à ma guise, c'est sur le mot "LIGNE" que je vais m'arrêter ici.

- La LIGNE "droite" rue Romans Petit. On peut se féliciter ici de l'achat de cette machine, utilisable et réutilisable, à condition de former les agents.
- Friture sur la LIGNE: Lorsque en tant que conseiller municipal, je me fais le relais de certains riverains auprès de la mairie, je n'ai pas de réponse au bout d'1 mois ½ écoulé
- LIGNE budgétaire. Comme vous, j'ai admiré le splendide son et lumières du 21 Juillet. Mais 50000 euros dépensés en trois jours quand au quotidien on ne peut pas entretenir la voirie, cela fait réfléchir... Mais chut! Il semblerait que nous soyons quelques uns à être dans ► la ligne de mire de la majorité dès que nous osons dire qqch...

Lionel Cornaton pour le groupe minoritaire. Texte transmis le 11 Septembre 2024

Tribune libre – Expression du groupe majoritaire

Liberté d'expression

Les limites à la liberté d'expression se fondent notamment sur l'article 11 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et dans la loi du 29 juillet 1881.

La diffamation, l'injure, l'incitation à la haine...sont passibles d'une condamnation.

NON : les poteaux électriques ne sont pas du ressort d'une commune.

NON: les agents ne sont pas responsables des agrès tordus de l'aire de jeux, mais de gens mal intentionnés qui les ont malmenés alors que le béton était encore frais.

NON: les personnels de la mairie ne sont pas incompetents mais sont de vrais professionnels.

NON: madame la Préfète n'a pas engagé de poursuite judiciaire concernant la rue du Colonel Romans Petit...

Dorénavant, tous propos calomnieux, mensongers...entraîneront un dépôt de plainte.

Car nous ne pouvons tolérer plus longtemps un tel climat délétère envers les élus et surtout les agents municipaux.

